

## Gestion de Placements TD et l'investissement durable

Investir en vue d'un meilleur avenir | Résumé de la revue annuelle de la politique d'investissement durable 2017

### FAITS SAILLANTS DE 2017

#### Évaluation PRI

Les progrès de GPTD en ce qui concerne les communications liées aux ESG et les avancées au chapitre de l'intégration de ces facteurs à notre processus de placement ont entraîné l'amélioration continue de l'évaluation annuelle des principes pour l'investissement responsable (PRI) de la société.

#### Engagements ESG

GPTD s'est engagée dans **62 activités** ESG auprès d'entreprises de divers secteurs et a participé à **72 engagements** collaboratifs supplémentaires.

#### Cote de durabilité

Pendant deux années consécutives, **25%** des fonds gérés par GPTD ont reçu une cote de durabilité Morningstar® élevée<sup>4</sup>.

#### Le Fonds d'actions de grandes sociétés canadiennes TD

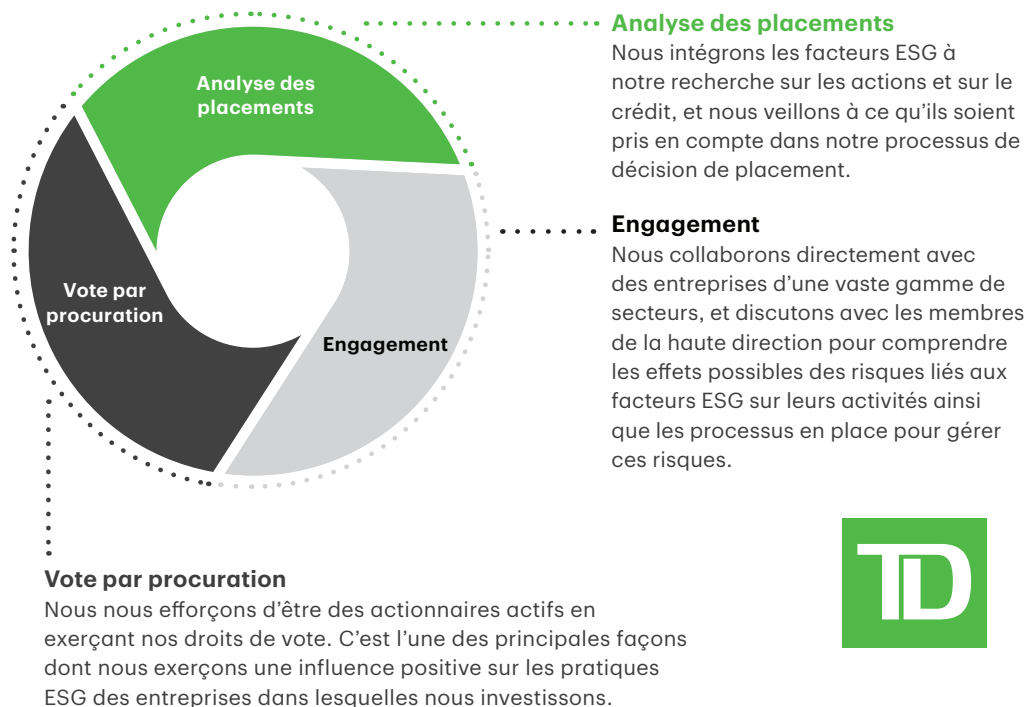
Figure au **nombre des dix** fonds d'actions canadiennes les plus performants au chapitre des ESG selon la cote de qualité ESG établie par MSCI<sup>5</sup>.

Gestion de Placements TD (GPTD), l'une des plus importantes sociétés de gestion de placements au Canada, gère des actifs totalisant plus de 312,9 milliards de dollars canadiens<sup>1</sup> pour le compte d'investisseurs particuliers et institutionnels.

L'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cadre de placement est compatible avec notre objectif, qui consiste à offrir des rendements ajustés au risque solides conformes à notre devoir d'agir dans l'intérêt supérieur de nos clients.

L'évaluation et la gestion des risques de placement s'intègrent à la façon dont nous assurons le respect de nos obligations fiduciaires, et à ce titre, nous croyons que les facteurs ESG sont des éléments importants de notre processus de placement, puisqu'ils nous offrent une meilleure compréhension des occasions et des risques potentiels.

GPTD est signataire des principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis juillet 2008<sup>2</sup>. Notre cadre ESG est structuré en fonction des six principes pour l'investissement responsable<sup>3</sup>, et intègre notre méthode d'évaluation des risques des entreprises, qui s'articule autour de trois activités essentielles :



## Engagements de GPTD en 2017 :

- **Collaboration avec huit entreprises canadiennes** en vue de mieux harmoniser la rémunération du chef de la direction et l'évolution de la valeur actionnariale.
- **Prise de contact avec neuf entreprises canadiennes en vue de promouvoir l'atteinte de l'objectif visant à augmenter la représentation féminine** au sein des conseils d'administration. À cet égard, GPTD est d'avis que les femmes devraient représenter au moins 30% des membres des conseils d'administration, soit trois membres sur dix.
- **Collaboration avec de nombreux producteurs de sables bitumineux et de gaz tout au long de l'année**, pour mieux comprendre les plans de réduction de leur empreinte sur l'environnement qu'ils ont mis en place.
- **Participation à une visite du secteur minier chinois** pour approfondir notre compréhension des réformes du marché de l'offre en Chine. Durant ce voyage, nos analystes ont rencontré de nombreux producteurs et négociants d'acier, de charbon et de ciment. Les discussions ont porté sur des sujets comme la raison d'être des réformes, l'appui à l'égard des politiques, le caractère durable et le succès de la mise en œuvre, l'effet sur l'offre et la demande mondiale, la structure de coût des services publics et les mesures prises pour mitiger la perturbation de l'approvisionnement.
- **De nombreux entretiens organisés avec certains chefs d'entreprises pour échanger sur nos expériences liées aux facteurs ESG.** Nous leur avons expliqué comment nous intégrons les facteurs ESG à notre processus de placement et comment les communications et les pratiques de l'entreprise en cette matière peuvent influencer la perception des investisseurs. Réciproquement, les entreprises nous ont donné leur point de vue sur l'influence que ces facteurs ESG ont eue, au cours des années, sur leur répartition du capital à long terme et sur la gestion des indicateurs de rendement clés.

## Exercice du droit de vote de GPTD en 2017 :

- **Soutien de 148 propositions environnementales et sociales en 2017** sur des thèmes variés par l'intermédiaire de votes par procuration.
- **Vote contre l'élection de 392 membres de comités de rémunération** qui avaient approuvé un écart entre la rémunération du chef de la direction et l'évolution de la valeur actionnariale (ou s'étaient montrés convaincus du bien-fondé d'un tel écart). Cette position visait à soutenir les pratiques de gouvernance liées à l'harmonisation de la rémunération du chef de la direction et de l'évolution de la valeur actionnariale.

## Fiche d'évaluation des PRI<sup>6</sup> :

Les signataires des PRI reçoivent chaque année une fiche d'évaluation établie à partir des rapports témoignant de leur activité en matière d'investissement responsable tout au long de l'année. Les signataires sont tenus de produire ces rapports, qui permettent d'assurer (i) la responsabilisation; (ii) la transparence normalisée parmi les signataires; et (iii) l'amélioration continue, les signataires étant en mesure d'évaluer leur rendement par rapport à celui de leurs pairs et de leur secteur d'activité.

L'objectif de GPTD demeure celui d'obtenir les meilleures notes possible dans tous les modules d'évaluation, car nous cherchons constamment à améliorer notre approche de placement et à consolider notre intégration des ESG.

| An   | Stratégie | Intégration | Actionnariat actif | Période visée par le rapport |
|------|-----------|-------------|--------------------|------------------------------|
| 2018 | A+        | A           | A                  | De janv. 2017 à déc. 2017    |
| 2017 | A         | A           | A                  | De janv. 2016 à déc. 2016    |
| 2016 | A         | A           | B                  | De janv. 2015 à déc. 2015    |
| 2015 | A         | A           | B                  | De janv. 2014 à déc. 2014    |

Remarque : Les notes sont calculées à partir de six fourchettes de rendement (de E à A+), le résultat le plus élevé possible correspondant à A et A+.

## Renseignements clés

- En juillet 2008, GPTD est devenue l'une des premières sociétés de gestion d'actifs appartenant à une banque canadienne à s'engager à respecter les principes pour l'investissement responsable (PRI).
- Nous avons adopté une Politique d'investissement durable dans toutes nos opérations canadiennes et américaines en 2009.
- Nous avons intégré l'analyse des ESG à notre processus de placement et formulons des commentaires sur ces facteurs dans tous nos rapports de recherche.
- Nous participons au Carbon Disclosure Project (CDP) et au Investor Stewardship Group (opérations américaines seulement), ainsi qu'à la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) (opérations canadiennes seulement).
- Notre comité d'engagement ESG participe activement à des activités liées aux ESG. Il supervise également la stratégie ESG de GPTD ainsi que les communications et les renseignements qu'elle transmet sur ces questions.

Pour plus d'informations sur l'investissement durable, visitez notre site web [tdaminstitutional.com](http://tdaminstitutional.com) ou communiquer avec votre gestionnaire relationnel GPTD.

Contactez nous: Téléphone: [1-888-834-6339](tel:1-888-834-6339) | Email: [inst.info@tdam.com](mailto:inst.info@tdam.com) | Web: [tdaminstitutional.com](http://tdaminstitutional.com)



<sup>1</sup>Actifs gérés au 31 juillet 2018 pour Gestion de Placements TD Inc. et TDAM USA Inc. Gestion de Placements TD exerce ses activités par l'intermédiaire de Gestion de Placements TD Inc. au Canada et de TDAM USA Inc. aux États-Unis. Toutes les entités susmentionnées sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. <sup>2</sup>GPTD et PRI (<https://www.unpri.org/signatories/td-asset-management-td-asset-management-inc/1845.article>) <sup>3</sup>Notre Politique d'investissement durable ainsi que les principes directeurs liés aux PRI sont décrits de manière plus détaillée ici : Politique d'investissement durable et ici PRI <sup>4</sup>Calculs de GPTD fondés sur les données de Morningstar Research Inc. Le pourcentage repose sur le nombre total de fonds gérés ayant reçu une cote de durabilité Morningstar au 31 octobre 2017. La cote de durabilité Morningstar mesure la conformité d'un fonds aux critères ESG; Morningstar attribue à chaque catégorie d'action d'un fonds commun de placement une cote située entre 1 (faible durabilité) et 5 (durabilité élevée). La cote est une mesure fondée sur les placements; elle est calculée à partir des données ESG des entreprises et des déductions pour controverses fournies par Sustainalytics, un chef de file en matière de recherche ESG. La cote de durabilité Morningstar est publiée chaque mois en fonction des données d'entreprise les plus récentes fournies par Sustainalytics. <sup>5</sup>Étude spéciale de Fundata Canada Inc. « ESG ratings help you zero in on the best RI funds » par Fund Library, 4 décembre 2017. <sup>6</sup>Rapports d'évaluation des PRI pour les années 2015 à 2018. Les notes PRI sont celles de Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD exerce ses activités par l'intermédiaire de Gestion de Placements TD Inc. au Canada et de TDAM USA Inc. aux États-Unis. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de Placements TD Inc. à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Les graphiques et les tableaux sont présentés uniquement à titre d'illustration; ils ne reflètent pas la valeur future ou le rendement futur d'un placement. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes à l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Un certain nombre de facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à de tels écarts. On ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés. Gestion de Placements TD exerce ses activités par l'intermédiaire de Gestion de Placements TD Inc. au Canada et de TDAM USA Inc. aux États-Unis. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. <sup>MD</sup> © 2018. Morningstar est une marque déposée de Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. <sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.